



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Envoyé en préfecture le 19/03/2020
Reçu en préfecture le 19/03/2020
Affiché le **23 MARS 2020**
ID : 039-283900017-20200312-C2020_17-DE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 12 mars 2020**

Membres en exercice : 22
Présents : 20
Procurations : 0
Nombre de votants : 20
Votes pour : 20
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
14/02/2020

Délibération n° C 2020- 17

Affectation des résultats de l'exercice 2019

L'an deux mille vingt, le douze mars, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Messieurs Richard VIGNON, Préfet du Jura, Jean-François BAUVOIS, Directeur de Cabinet étaient excusés.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Sandrine MARION, Christine RIOTTE, Chantal TORCK, Céline TROSSAT ; Messieurs Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Jean-Gabriel NAST, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléants : Messieurs Gilbert BLONDEAU, Jacques FAIVRE, Jean FRANCHI.

Excusés : Mesdames Monique FANTINI, Hélène PELISSARD, Françoise VESPA ; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Denis RENAUD.

Secrétaire de séance : Madame Chantal TORCK.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin de Classe Normale Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY ; Monsieur l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON était excusé.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Catherine GIRARD (Adjointe au Chef du service Finances), Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département); Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-4 du 19 mars 2019 relative à l'élection d'un Troisième Vice-Président et du 5^{ème} membre du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-14 du 19 mars 2019 relative au Budget Primitif de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-22 du 26 juin 2019 relative à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2019-23 du 26 juin 2019 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2018 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-24 du 26 juin 2019 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-26 du 26 juin 2019 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-28 du 28 octobre 2019 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-41 du 11 décembre 2019 relative à la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2019 et information sur les opérations de dépenses imprévues ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2020-15 du 12 mars 2020 relative à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2020-16 du 12 mars 2020 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2019 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 5 mars 2020 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2019 tels qu'ils sont portés au compte administratif, je vous propose :

1. une affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement pour la totalité de son montant soit 398 038,84 € au compte 002 ;
2. d'affecter au BP 2020 le solde d'exécution ou résultat de clôture de la section d'investissement, soit 1 684 178,11 €, au compte 001, sachant que 2 438 895,81 € de dépenses engagées et 1017 000 € en recettes engagées en 2019 restent à réaliser en 2020.

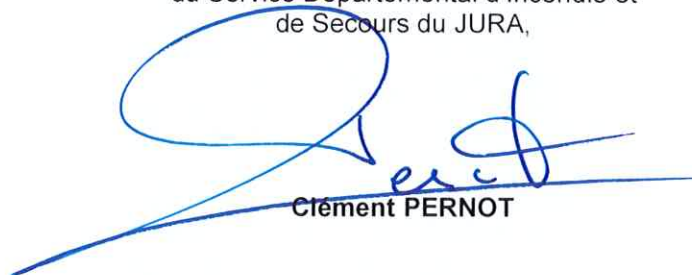
Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de valider ces affectations.

DECISION N° C 2020-17 DU 12 MARS 2020

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, valide ces affectations.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le **19 MARS 2020**
Affiché le **23 MARS 2020**
Publié au RAA du 1^{er} trimestre 2020

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT